

# ZONES NON AGRICOLES ET PÉPINIÈRES ORNEMENTALES



Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre  
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°80 - jeudi 17 mars 2016

## SOMMAIRE

<b>Ravageurs.....</b>	<b>2</b>
Processionnaire du pin.....	2
Psylle du figuier, <i>Macrosiphum gladiata</i> .....	4
Arbousier, chenilles de bombyx cul brun, <i>Euproctis chrysorrhoea</i> .....	6
<b>Retour sur le BSV n°79.....</b>	<b>7</b>

*Suite à un dysfonctionnement informatique, le 1er février 2016, des BSV préalablement diffusés ont été renvoyés aux abonnés internet. Veuillez nous en excuser.*

## Ravageurs

### Processionnaire du pin

De nombreux signalements sont enregistrés concernant les **processions importantes et le nombre considérable de nids de chenille processionnaire du pin cet hiver**. Les foyers sont particulièrement importants notamment dans les Alpes du Sud. Ainsi les pins dans les secteurs les plus touchés sont fortement défoliés.

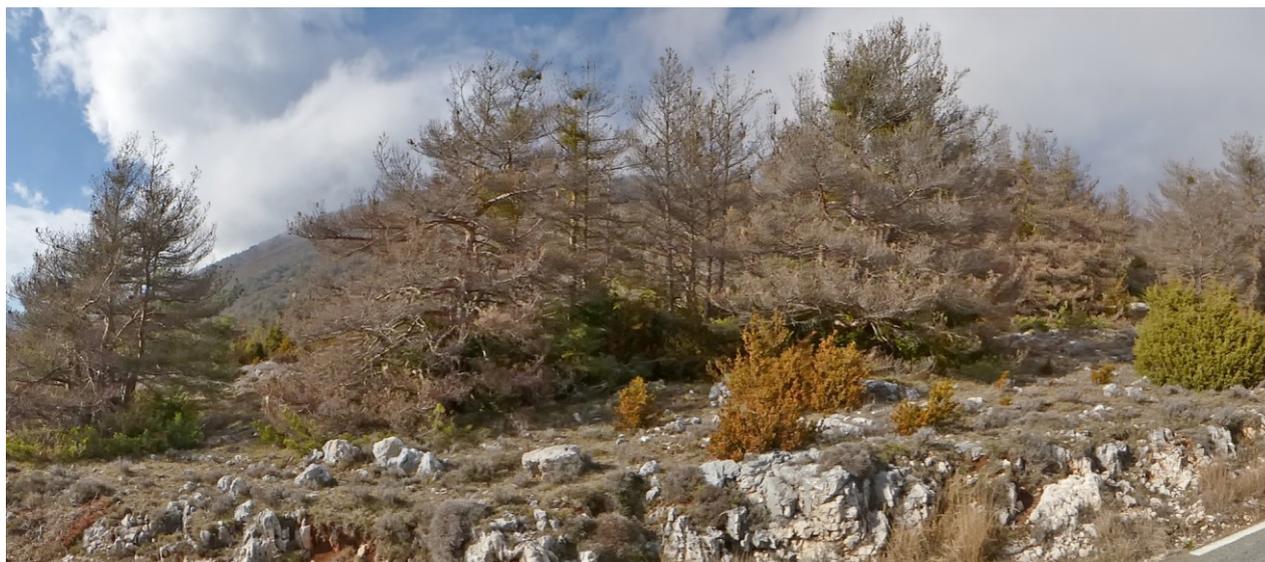
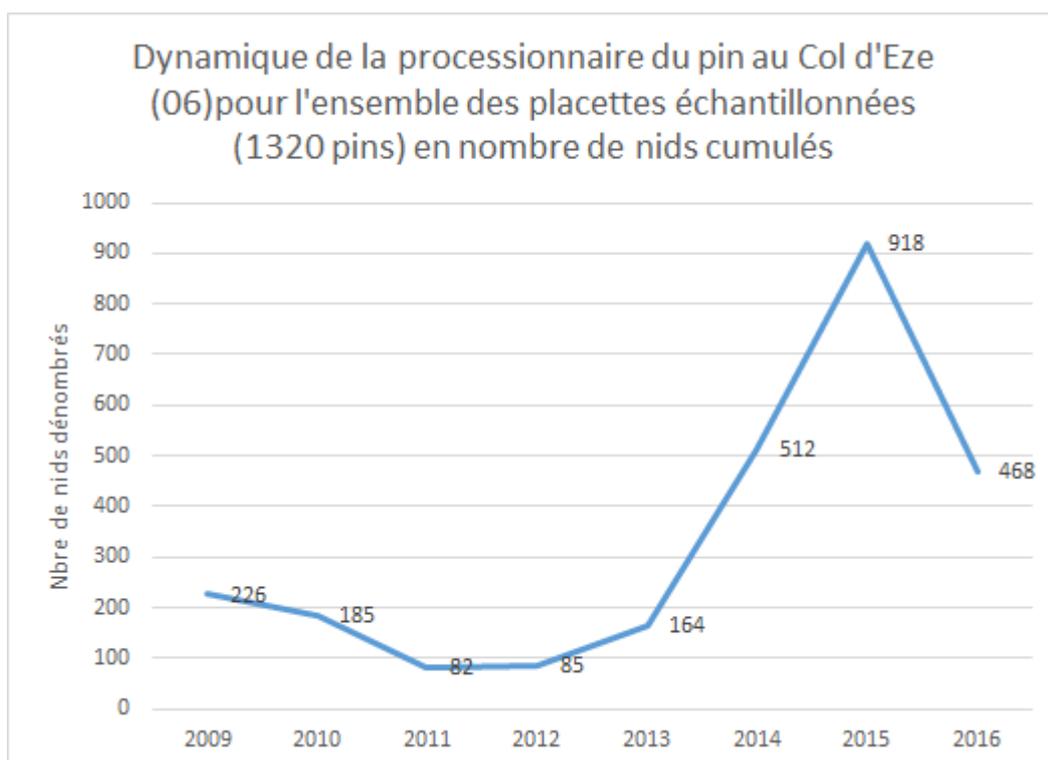


Photo 1 : dégâts sur pins secteur de Gréolières, Alpes Maritimes (JC MARTIN, INRA UEFM)

La **présence de poils urticants** est donc également très importante et peut constituer un risque non négligeable pour les usagers des forêts.

Soyez très vigilants : **ne manipulez pas les nids, ne touchez pas les chenilles** sans être équipés de moyens de protection (gants, masques, vêtements couvrants), évitez de vous promener dans les forêts très infestées en période de processions.

Dans le secteur de Gréolières (06) on observe des chenilles mortes, infectées par le virus *Smithiavirus pytiocampae*. Ceci est l'amorce de la **fin de période de gradation** (laps de temps cyclique de plusieurs années pendant lequel les chenilles sont à un niveau de population maximal). Ainsi les observations menées au col d'Eze (06), font état d'une diminution du nombre de nids :



**Figure 1 : dynamique de la processionnaire du pin au col d'Eze (INRA UEFM)**

### **Moyens prophylactiques :**

Des solutions de gestion peuvent être mises en place très vite avant les départs en procession, comme par exemple faire enlever les nids d'hivers et installer des pièges à chenilles appelés Eco-pièges. On peut aussi installer des nichoirs à mésanges qui sont des prédateurs naturels très efficaces, par contre plus tôt, en automne afin de laisser le temps aux oiseaux de s'installer et d'effectuer leur repérage.



**Photo 2 : mésange sur nid de processionnaire (Donavan Maillard, Parc National des Ecrins)**

## Psylle du ficus, *Macrohomotoma gladiata*

En fin d'année 2015, un observateur du réseau a signalé la présence d'un psylle inhabituel sur *Ficus microcarpa* à Nice.

Les prélèvements et analyses de laboratoire ont confirmé la détection de *Macrohomotoma gladiata*, espèce de psylle oligophage, inféodé à quelques espèces de ficus ornementaux et en particulier *Ficus microcarpa*. Ce psylle, **originaire d'Asie et d'Australie**, a déjà été signalé en Italie dans la région de Naples en 2012 ainsi qu'en Espagne. Il a été observé pour la première fois en Algérie en fin d'année 2015 également. Pour la France c'est le premier signalement.

Cette espèce présente 5 stades larvaires. Les colonies se développent sur les nouvelles pousses, qui se couvrent de sécrétions blanchâtres et cotonneuses. Ces sécrétions protègent les larves. Les pousses se déforment alors sous l'action des larves et peuvent finir par dessécher et mourir. Les œufs, jaune pâle, sont déposés par paquets de 10 à 20. Les jeunes larves sont orange-brun alors que les larves plus âgées sont plutôt vert pâle avec les ébauches alaires marron. Les adultes mesurent entre 4 et 5 mm de long, la tête et le thorax sont bruns, l'abdomen est vert. Les ailes sont transparentes avec des ponctuations brunes.



Photo 3 : dégâts sur ficus à Nice

Dans sa région d'origine ce psylle est rarement considéré comme un ravageur. En Italie, les foyers sont restreints et les impacts peu importants. La production de miellat peut toutefois constituer une gêne pour les arbres plantés en milieu urbain. **Aucun cas de défoliation liée à *Macrohomotoma gladiata* n'a été recensé, contrairement à d'autres psylles qui s'attaquent aux ficus.**

On ne connaît pas d'ennemi naturel spécifique à ce psylle, aussi aucun programme de lutte biologique n'a été envisagé dans les pays où il est présent. Cependant des observations recensent la **présence de prédateurs de type punaises anthocorides et/ou chrysopes dans les colonies de ce ravageur.**

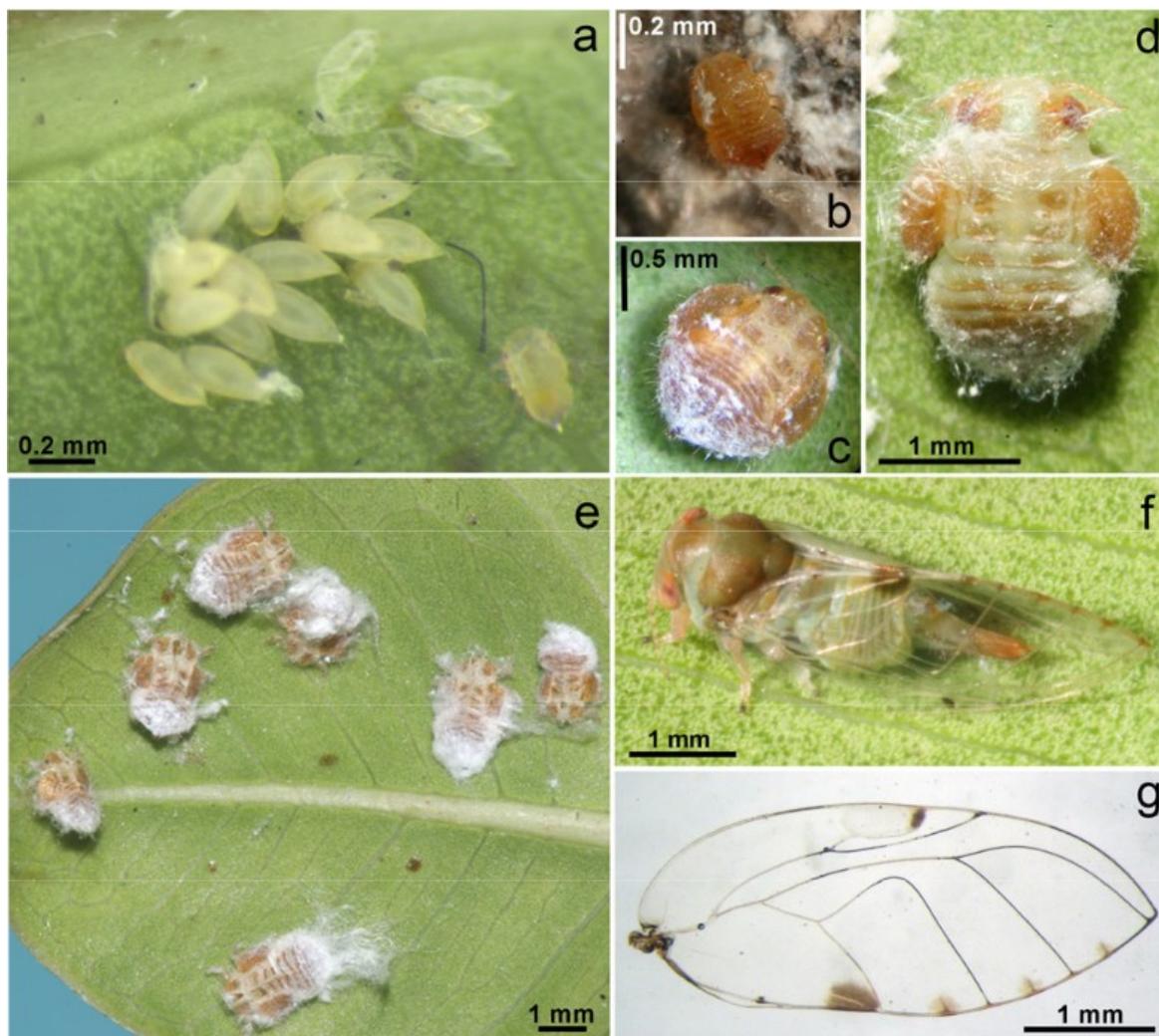


Figure 2 : Stades de développement de *M. gladiata* : a) œufs et larves fraîchement écloses, b) premier stade larvaire, c) 4<sup>e</sup> stade larvaire, d) dernier stade larvaire, e) exuvies de derniers stades larvaires dispersées sur une feuille, f) femelle adulte, g) détail de l'aile. D'après P A Pedata et al, 2012, Severe infestations of the jumping plant-louse *Macrohomotoma gladiata*, a new species for Italy in urban Focus plantation, Bulletin of isntectology 65 (1) : 95-98.

## Arbousier, chenilles de bombyx cul brun, *Euproctis chrysorrhoea*

Des nids de chenilles sont signalés sur arbousier dans l'aire toulonnaise. Ils ressemblent à des nids de processionnaire du pin, il s'agit cependant d'une autre espèce de lépidoptère : le bombyx cul brun.



Photo 4 : nid sur arbousier (R. Aubard, ville de Saint Mandrier sur Mer)

Photo 4 : nid sur arbousier (R. Aubard, ville de Saint Mandrier sur Mer)

**La période de développement des chenilles et de défoliation des arbres durera jusque mai-juin.** La chenille de bombyx cul-brun est un ravageur polyphage des feuillus. Elle peut provoquer des urtications et des allergies chez l'Homme et les animaux. Les papillons de couleur blanche volent en juin-juillet. Ils portent une touffe de soies brun-roux à l'extrémité de leur abdomen. Les pontes sont déposées en été sous les feuilles. Elles donnent naissance à des larves de premier stade. Celles-ci décapent les feuilles. Pendant l'automne elles tissent un nid d'hiver en rassemblant les feuilles terminales des branches. **Au moment du débourrement des arbres, les chenilles reprennent leur activité et poursuivent leur développement. A ce moment là elles consomment activement le jeune feuillage.**

Les défoliations ne provoquent pas la mortalité des arbres, une refeuillaison est généralement observée dès l'été. Elles peuvent toutefois gêner fortement la reprise des jeunes plantations.

Les pullulations de cet insecte durent deux à trois années, temps nécessaire à la réaction des populations d'ennemis naturels.



Photo 5 : adultes (D. Adam, DSF)

La lutte n'est pas nécessaire pour la santé de l'arbre, cependant en forêt péri-urbaine et dans les zones fréquentées par le public, les urtications provoquées par les chenilles peuvent justifier des interventions.

Il est possible d'éliminer les nids mécaniquement à l'aide d'un échenilloir. Après prélèvement il faut les plonger dans un bac contenant une solution à base de liquide vaisselle. Cette opération nécessite de porter des équipements de protection individuelle. A noter que les applications automnales de *Bacillus thuringiensis* peuvent se révéler efficaces.

## Retour sur le BSV n°79

Un lecteur nous a signalé un problème de légende sur la courbe des vols du charançon présenté dans le BSV n°79. Voici donc la courbe correctement légendée. Avec les excuses du comité de rédaction pour ce manque.

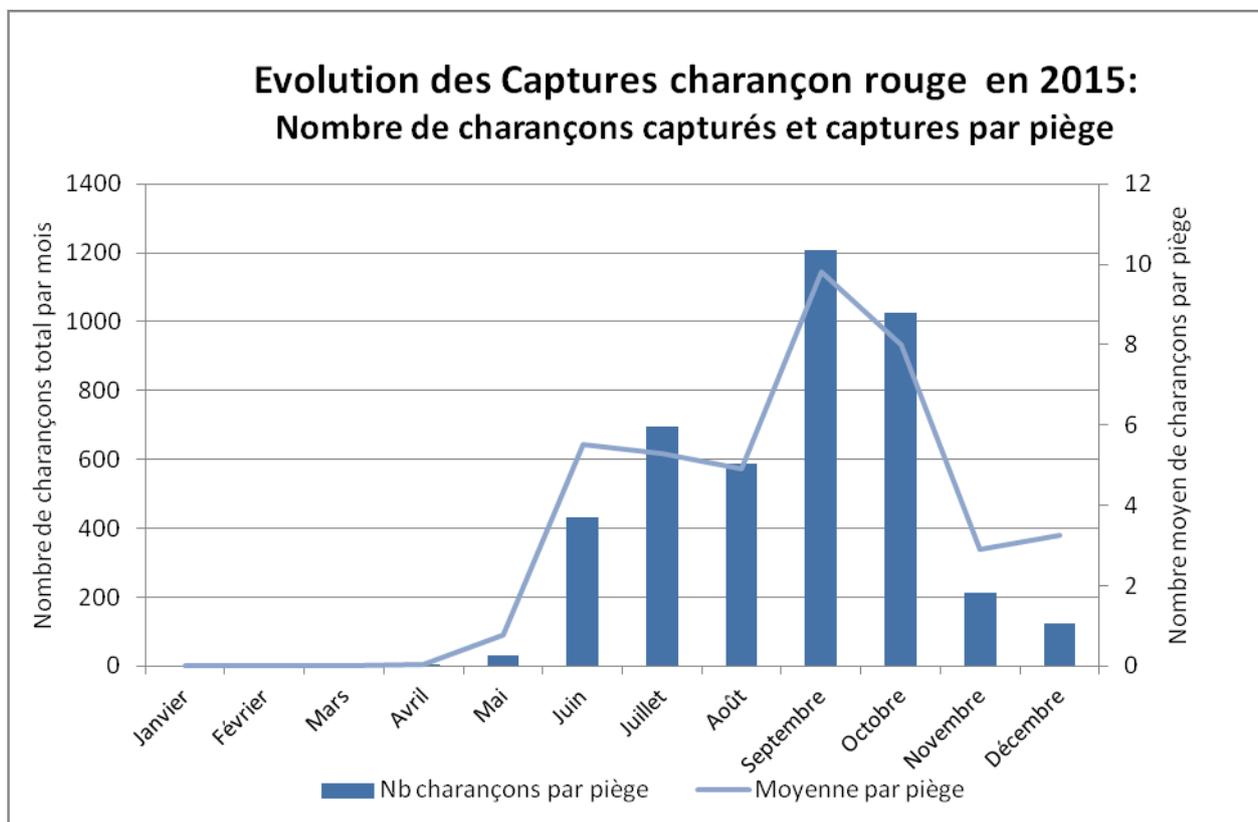


Figure 3 : évolution des captures de charançon rouge du palmier en 2015

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, PAYSAGISTES, AGENTS DE COLLECTIVITES... **Si vous souhaitez DEVENIR OBSERVATEUR**, CONTACTEZ-NOUS : ANNE ROBERTI : 04 94 35 22 84

LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL PEUT VOUS ETRE ENVOYE **GRATUITEMENT PAR MAIL**.

**Si vous souhaitez vous ABONNER**, RENDEZ-VOUS SUR [WWW.BSV-PACA.FR](http://WWW.BSV-PACA.FR).

**LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**

FREDON PACA, FDGDON 84, FDGDON 13, AGROBIO TECH, SARL BIBIANO, COMMUNES DU LAVANDOU, SAINTE-MAXIME, NICE, FOS SUR MER, VITROLLES, ANNE GIVRY ESPACE PAYSAGE, ATRIUM PAYSAGE, BOTANIC, GILLES MARTIN, LYCEE AGRICOLE D'HYERES, INRA-UNITE EXPERIMENTALE ENTOMOLOGIE ET FORET MEDITERRANEENNE, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, KOPPERT, CHAMBRES D'AGRICULTURE DU VAR ET DES ALPES-MARITIMES.

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**

*Anne ROBERTI, Myriam MORETO, Claire LAFON, Carol MINIGGIO, Carole FELIS*

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*